

# RÈGLES DE CONDUITE DANS LES SENTIERS

SKI  
DE FOND  
SAINT-FRANÇOIS



Ne jamais marcher dans les sentiers, sauf par nécessité. Dans ce cas, marcher sur le côté du sentier.



Exposer visiblement son droit de skier.



Les chiens sont interdits.



Ne circuler que dans les sentiers balisés.



Respecter la signalisation, notamment les sens interdits.



Dans les sentiers tracés en double, skier à droite sauf pour dépasser.



Céder le passage à l'appel 'piste' en vous rangeant rapidement à droite. Demander le passage de la même façon.



Ne s'engager dans une descente que lorsqu'un skieur qui vous précède est rendu au bas.



Dégager le sentier rapidement en cas d'arrêt ou de chute.



Ne jeter aucun déchet.



Rapporter les objets perdus aux préposés à l'accueil.



Signaler tout incident ou irrégularité aux patrouilleurs ou aux préposés à l'accueil.